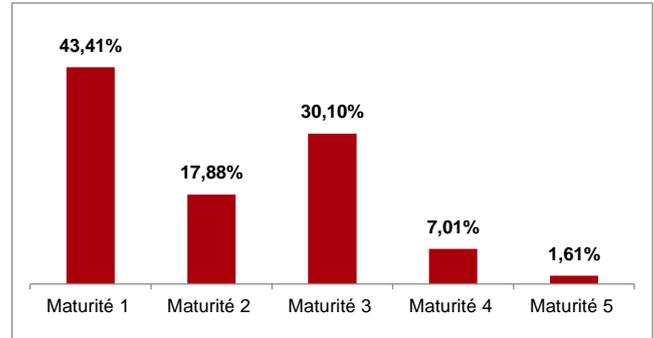


Niveau de maturité gestion des déchets

Cet indicateur présente le niveau de maturité de la structure dans la mise en œuvre d'une politique globale de gestion des déchets.

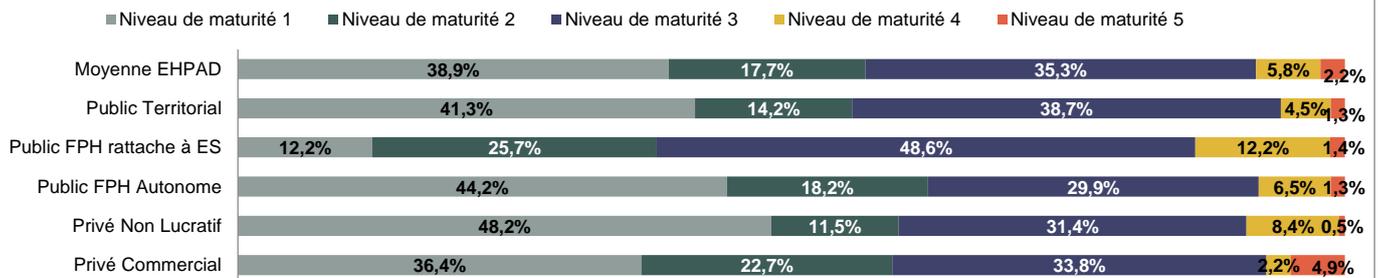
Les niveaux vont de 1 à 5 : plus le niveau est élevé et plus la structure est mature. **Le niveau choisi suppose que les niveaux inférieurs sont maîtrisés.**

1. La structure n'a pas d'engagement au-delà des obligations juridiques.
2. La structure a formalisé une politique de gestion des déchets et réalisé une cartographie des filières de tri et des quantités produites.
3. La structure s'est donnée des objectifs de réduction et valorisation des déchets avec la mise en œuvre du tri sélectif ; les professionnels sont sensibilisés et/ou formés.
4. La politique et les procédures de gestion des déchets sont régulièrement évaluées et améliorées ; les patients et personnes accompagnées sont sensibilisés au tri des déchets.
5. La politique d'achats prend en compte la gestion des déchets issus des produits achetés



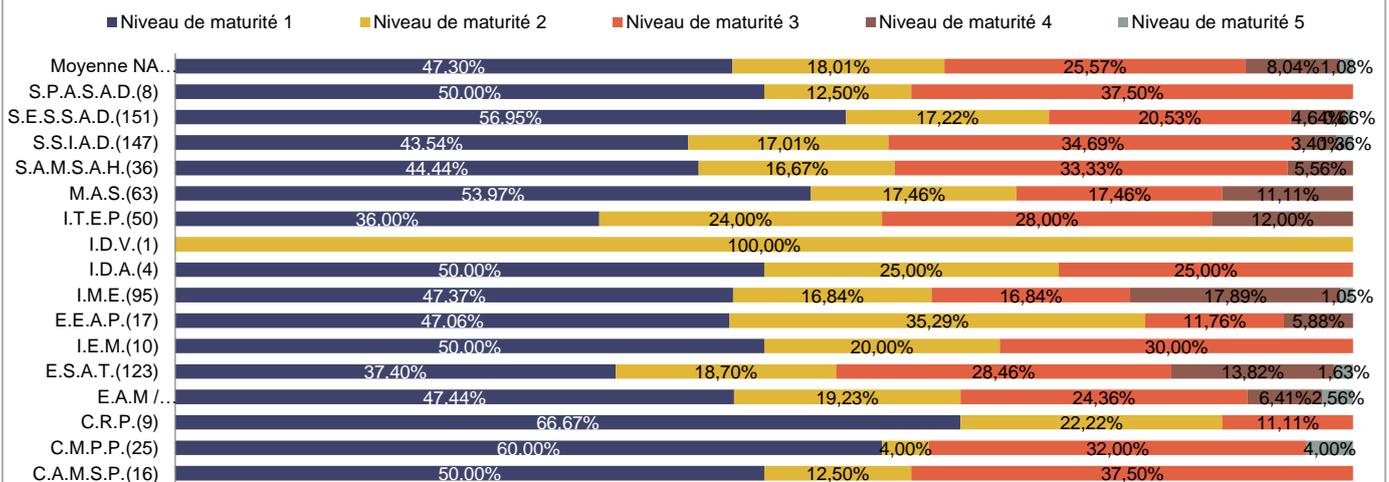
Répartition des 722 EHPAD classés en fonction des statuts juridiques et de leur niveau de maturité dans la gestion des déchets

Focus EHPAD



Focus tous ESMS hors EHPAD

% d'ESMS (hors EHPAD) classés par catégorie en fonction du niveau de maturité dans leur politique de gestion des déchets



COMMENTAIRES

La gestion des déchets s'inscrit dans une démarche globale d'achat responsable. Dans la définition, issue du PNAAPD, de l'achat public durable : l'achat doit tenir compte de toutes les étapes du marché et de la vie du produit. L'établissement doit donc tendre à travailler en coût complet et à appréhender l'ensemble des impacts de l'achat (ex. coût de mise en rebus).